



« Du formatif au sommatif »

Activité d'autoévaluation : reconnaître ses compétences

La pratique musicale : repérer les paramètres musicaux pour évaluer leur réalisation hors jugement esthétique

- Collaborer, créer collectivement dans l'entraide, en développant des compétences autres que la compétitivité scolaire ordinaire
 - La musique n'est pas une activité solitaire, elle implique par essence une **altérité**. Une production en auto-évaluation est donc développée dans le cadre d'un **ensemble**, avec des **parties collectives et en solo**.
 - Toute production est un **acte artistique** : on n'isole pas une partie solo hors contexte. L'élève interprète une **œuvre dans sa totalité, donc à plusieurs ou sur un accompagnement**. La production est un moment privilégié, les élèves interrogés artistes et la classe spectatrice. L'élève interrogé est **responsable individuellement du résultat de la production collective**.
- **Connaître les paramètres du son**
 - La pratique rejoint l'analyse avec la **manipulation concrète des concepts** de hauteur, temps, puissance, espace, timbre.
- **Analyser chaque paramètre simultanément dans une réalisation**
 - **Les critères pour le chant**
 - ✓ Chanter avec une détente et une dynamique adaptée au style (ou LSF)
 - ✓ Restituer les contours principaux de la ligne
 - ✓ Restituer le texte (peut être limité à certains mots, version sans tempo)
 - ✓ Situer son rôle et autonomie satisfaisante des départs, et du rythme (difficile)
 - ✓ Ecouter et corriger sa production et rechercher les justes hauteurs (difficile)
 - **Les critères pour la pratique instrumentale (clavier-piano, système MAO)**
 - ✓ Maîtrise des fonctions de l'instrument, repérage spatial sur l'instrument et sur la partition (adaptée avec code de couleur).
 - ✓ Restitution des contours principaux de la mélodie ou de l'extrait musical.
 - ✓ Restitution satisfaisante des valeurs rythmiques (tempo au choix), ou des modes de jeu à appliquer à l'extrait.
 - ✓ Synchronisation du regard et de la main ou des 2 mains.
 - ✓ Capacité à restituer l'extrait dans le cadre d'un ensemble ou duo (tempo fixe).
 - **Les critères sont évalués dans cet ordre**. L'analyse s'établit sur une proposition éphémère donc la **procédure se déroule toujours dans une suite logique d'appréhension des paramètres**.
- **Reconnaître ses compétences**
 - La production est collective (généralement du duo au quatuor) mais l'**évaluation est individuelle**. Chaque critère est sur 4 points pour un total de 20 points.

On impute une altération de la restitution de l'œuvre sur un seul critère, même si plusieurs sont touchés. On identifie la source de l'erreur.

- ✓ **En chant, si l'élève bute sur un mot sans poursuivre immédiatement la suite du chant, seul le critère des paroles est baissé, sans altérer les critères de rythme, de ligne mélodique, de puissance, même s'ils ont été également perturbés.**
 - **Le jugement n'est jamais global, de type « c'est mauvais, moyen ou bien », qui est une évaluation normative vague sans aucune qualité formative.**
 - **L'élève s'appuie sur des compétences reconnues pour prendre confiance en lui et apprend à être plus juste dans l'analyse de ses productions, souvent moins sévère avec lui-même.**
- **Cibler les progrès précis possibles à court et moyen terme**
 - **Chercher la source d'une erreur, permet à l'élève de se projeter de manière autonome dans l'anticipation de la difficulté lors de la future production et donc dans l'activation des moyens d'y remédier à court terme.**
 - **Le professeur fait toujours un bilan individuel en proposant un critère à améliorer à court terme et une compétence à moyen terme. L'élève est positionné en projection positive de progression, quelle que soit la qualité de ses compétences, y compris très élevée.**
- **Valider les critères en fonction des ressources pratiques ou lexicales**
 - **L'auto-évaluation est pondérée, validée par le professeur et les camarades co-participants, en posant des questions, en faisant des remarques.**
 - **Alors que l'évaluation orale « descendante » est le sujet de nombreuses protestations, cette auto-évaluation pondérée n'est le sujet d'aucune polémique, puisque la discussion contradictoire est au cœur du dispositif.**
 - **Les critères sont eux-mêmes pondérés, selon la consigne : « Au-delà de la performance, la validation des critères dépend de l'investissement mis en place par chaque élève pour les remplir. » : on ne peut aller au-delà de ses ressources propres même si elles diffèrent de la norme.**
 - **L'évaluation par compétences permet d'adapter la tâche pour la rendre possible à tous, en préservant la nature des critères.**
- ✓ **Le critère du tempo peut être élargi face à un élève en grande lenteur pratique. Le jeu sur un accompagnement se limitera à un repérage temporel : restituer au bon moment les débuts de phrases par exemple. Le jeu ou chant interprété dans la continuité se fera dans un cadre temporel adapté (accompagnement par le professeur).**
- ✓ **Le critère de restitution du texte, tiendra compte des capacités de mémorisation (texte à portée de yeux), ou de lecture (mots-clés à disposition) de chaque élève. Le matériel audio est à disposition des élèves pour faciliter la mémorisation par tous.**
- ✓ **Le critère de repérage spatial d'une partition adaptée tiendra compte des difficultés dans les stratégies du regard. On partira d'un jeu de mémoire sur une partie plus courte plutôt qu'un jeu avec une lecture simultanée d'une partition.**
- ✓ **Le type de chant choisi, tient compte de l'ambitus restreint et plutôt grave des élèves avec des troubles pratiques ou des difficultés langagières à l'oral.**
- ✓ **Le type d'instruments, de parties instrumentales sont répartis selon les capacités pratiques.**